

DIRECTION DU SERVICE JURIDIQUE
ET DU GREFFE

**DÉPÔT DES RAPPORTS FINANCIERS POUR L'ANNÉE 2022
ET DES RAPPORTS DU VÉRIFICATEUR EXTERNE**

**AGGLOMÉRATION DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS
VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS**

AVIS PUBLIC est donné que la trésorière de la Ville déposera, lors des séances du conseil d'agglomération et du conseil municipal, qui se tiendront le 23 mai 2023 à compter de 19 heures à la salle de la Place Lagny, au 2, rue Saint-Louis, Sainte-Agathe-des-Monts, les rapports financiers de l'exercice se terminant le 31 décembre 2022, les rapports du vérificateur externe ainsi que tout autre document dont le dépôt est prescrit par le ministre, conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*.

Fait et donné à Sainte-Agathe-des-Monts, le 17 mai 2023.

Anny Després, greffière adjointe